

# ANNECY

## ANNECY

# Le coup de colère de l'ancien président d'Annecy Lac Pêche

**Pierre Boutillon s'inquiète de la surfréquentation du lac qui provoque pollution croissante et vagues destructrices et dénonce le manque de décisions des pouvoirs publics et des collectivités pour y faire face.**

Il n'est pas content Pierre Boutillon, l'ancien président d'Annecy Lac Pêche, démissionnaire en décembre. Son mécontentement, il l'a exprimé dans les colonnes du dernier bulletin d'information de l'association.

Cette tribune n'engage que moi. J'ai démissionné après l'avoir écrite » nous confie-t-il. Mais il y a fort à parier que la très grande majorité des pêcheurs sont dans son sens.

« Il s'agit du mince privilège que s'octroie un futur ex-président inquiet, sarcastique, et pas mal désabusé devant la passivité et l'incurie de ces dernières années », écrit-il dans le bulletin des pêcheurs. Que nous vaut cet amer constat de Pierre Boutillon après 8 ans d'exercice à la tête de l'association ? En résumé, l'inaction des pouvoirs publics et des collectivités face à la surfréquentation du lac et ses conséquences environnementales.

### Limitier la longueur des bateaux pour limiter la puissance

Plus encore, il fustige la manière comment le Syndicat intercommunal du lac d'Annecy (Sila) gère les problèmes en donnant, pour exemple, le mur construit pour protéger les roselières et dont le coût final devrait s'élever à environ 3 millions d'euros. « Pour empêcher que les roselières soient abîmées par les vagues produites par les bateaux, on construit un mur alors qu'il faudrait agir en amont. De plus, cela ne coûterait rien aux contribuables.

Cela s'appelle la politique de Gribouille qui se cache dans l'eau pour ne pas se mouiller. »

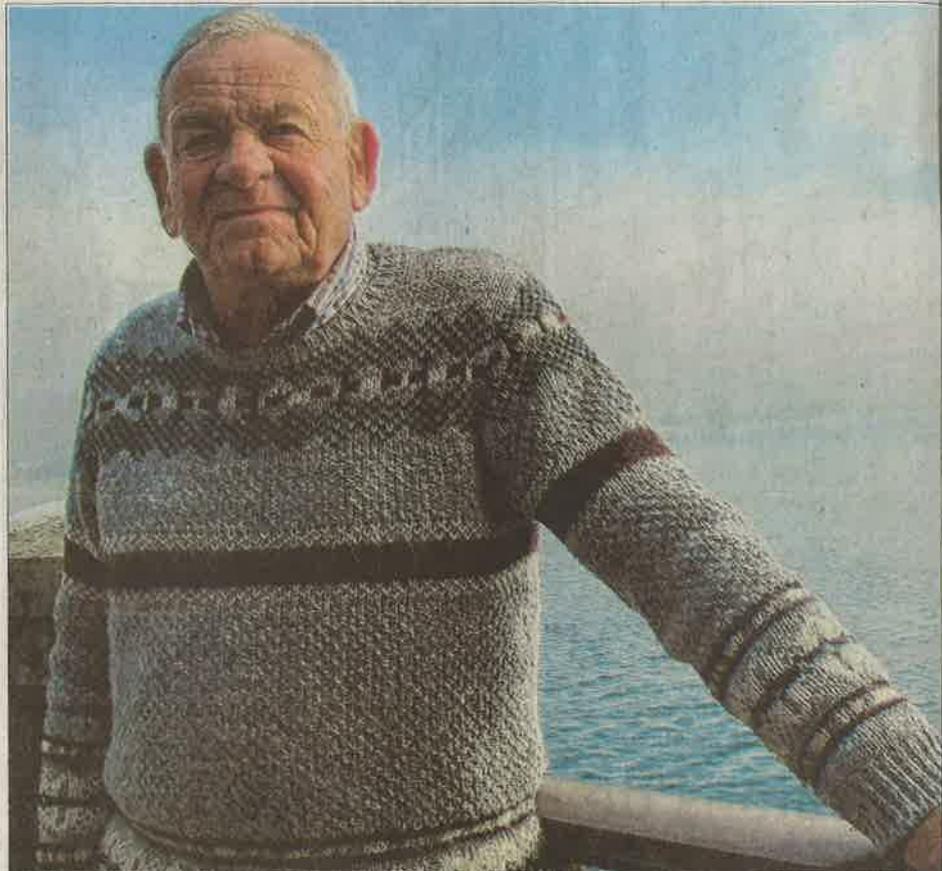
Pierre Boutillon désigne alors les principaux coupables : la course à la puissance des bateaux, « dévastatrice pour le lac » et un tourisme de loisirs dérégulé. « Exemple, entre 2001 et 2017, la puissance moyenne des embarcations abritées à Sevrier est passée de 69 à 121 chevaux ! ». Il note ainsi la présence de 17 bateaux de plus de 400 chevaux dans le port !

Dans sa tribune, Pierre Boutillon rappelle que 12 associations avaient écrit au préfet pour demander une limitation de la puissance des moteurs. Le wake surf est notamment dans le viseur. « Juridiquement impossible » avait alors répondu l'État. « Mais on peut limiter la longueur des bateaux à 6 mètres-elle est aujourd'hui de 9 mètres maximum - ce qui, de facto, contiendrait la puissance à 150 chevaux. Il faudrait bien sûr prévoir quelques exceptions », réplique le pêcheur. Conséquences selon lui de la mesure proposée : moins de pollution, moins de vagues et moins de risques d'accident.

Il cite une étude exécutée par l'Université de Savoie. Cette dernière montre, au travers de l'analyse des sédiments, que 40 % des traces de métaux lourds et des hydrocarbures sont localisées dans le secteur du lac situé à Annecy. C'est là que la fréquentation est la plus importante. « Globalement, la situation n'est pas dramatique, mais elle pourrait évoluer dans le mauvais sens à court terme si on laisse filer. »

### Le maire mettra-t-il fin à la propulsion thermique ?

L'ancien président s'inquiète aussi des bateaux qui viennent d'un autre milieu lacustre et ne respectent pas l'obligation d'une vidange et d'une désinfection des



**Pierre Boutillon, 8 ans à la tête d'Annecy Lac Pêche, est très amer et tire la sonnette d'alarme : « On brûle la santé du lac sur l'autel du tourisme et de la glisse ».**

Archives photo Le DL/Krystel BABLEE

ballasts obligatoires avant toute mise à l'eau. « Il n'y a pas de contrôles. Et cela dans la situation où une moule invasive, du nom de Quagga, est fortement présente dans les lacs du Bourget et du Léman. Elle pourrait alors coloniser le lac d'Annecy ». Précisons que les bateaux de moins de 6 mètres ne possèdent pas de ballast.

« On brûle la santé du lac sur l'autel du tourisme et de la glisse », écrit Pierre Boutillon. En conclusion, il s'adresse au nouveau maire écologiste d'Annecy qui a fait part, dans son programme, de mettre fin à la propulsion thermique dans 6 ans. « Restez inflexible » lui exhorte-t-il !

Dominique CHEUL

## Yann Magnani, nouveau président de l'association

L'assemblée générale d'Annecy Lac Pêche n'a pas eu lieu en ce début d'année pour des raisons sanitaires. Mais avec la démission à la fin de l'année dernière de son président Pierre Boutillon, il a fallu organiser un vote électronique pour désigner, notamment, le nouveau bureau. C'est Yann Magnani, qui a été élu président. C'est lui d'être un inconnu des pêcheurs car il officiait déjà dans le conseil d'administration précédent. Selon nos informations, c'est un proche de Pierre Boutillon et il devrait dorénavant poursuivre la même politique que l'équipe précédente. Yann Magnani nous a d'ailleurs précisé, qu'à titre personnel, il était d'accord par le positionnement pris par l'ancien président dans la revue de l'association. À noter que Gilbert Zambianchi est le nouveau trésorier.